



## MOTION

### **Soutien aux conseils de développement**

Le 27 mai dernier, le CESER Grand Est et les conseils de développement des collectivités de la région Grand Est ont signé une charte formalisant l'engagement de coopération entre nos assemblées représentant l'expression de la société civile organisée, pour faire vivre le continuum démocratique que nous promouvons du niveau local au niveau européen.

Les conseils de développement de la région Grand Est ont apporté, en avril dernier, un soutien au CESER Grand Est face au risque de disparition porté par certains députés, dans le cadre du débat sur la loi de simplification de la vie économique à l'assemblée nationale.

Aujourd'hui, la démocratie participative fait face à une nouvelle menace. La proposition de loi déposée le 11 juin 2025 et « visant à renforcer et sécuriser le pouvoir préfectoral de dérogation afin d'adapter les normes aux territoires », comporte un article adopté par le Sénat qui autorise le Préfet, sur simple demande, à dispenser un établissement public intercommunal de l'obligation légale de créer un Conseil de développement. Si elle était confirmée, cette faculté pourrait, dès le prochain renouvellement municipal, entraîner la disparition de nombreux CoDev dans notre région.

Ces conseils constituent pourtant une ressource stratégique de proximité : ils mobilisent habitants, acteurs économiques, sociaux et associatifs autour des projets de territoire, produisent une expertise d'usage indispensable et assurent un lien permanent entre décision publique et société civile.

Le CESER Grand Est apporte son soutien plein et entier aux conseils de développement, et appuie toutes les démarches qu'ils porteront pour éviter un nouveau recul de la vitalité démocratique dans nos territoires.

**Adoptée par le Conseil économique, social et environnemental régional Grand Est  
à l'unanimité lors de sa plénière du 19 juin 2025.**